



جمعية مدرسي علوم
الحياة و الأرض بالمغرب
A.E.S.V.T



Communiqué de presse

**1ere Rencontre de lancement du projet STRIPE sur le droit d'accès à l'information
environnementale le Mercredi 17 Janvier 2018 de 14h30 à 18h
à l'hôtel TERMINUS de Rabat**

L'information du public étant, avec la participation et l'accès à la justice, l'un des trois piliers de la «démocratie environnementale» et le préalable nécessaire aux deux autres,

L'accès à l'information environnementale dans de bonnes conditions demeure l'un des principaux garants d'un développement équilibré, inclusif et durable, qui préserve les ressources et la santé des écosystèmes naturels et des humains.

Dans ce sens, la commission de la justice et de la législation de la Chambre des Conseillers, vient d'approuver le mardi 2 janvier 2018, de nombreux amendements proposés par la majorité, sur le projet de **loi 31/13**, relatif au droit d'accès à l'information (DAI) et la protection des sources,

Le texte de ce projet, **a été adopté, mardi 9 janvier 2018 à la majorité**, ce qui permettra au Maroc d'être éligible au partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP).

Dans ce contexte et afin de jouer l'une de ses principales missions dans le dialogue citoyen environnemental et de contribuer à la mise en œuvre des dispositions de la loi cadre 99-12 et la SNDD, l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) qui représente la plus grande plateforme de la société environnementale regroupant plus de 800 associations et réseaux associatifs, a développé un projet "**Renforcement du droit d'accès à l'information des personnes pour un environnement sain (STRIFE)**", en collaboration au niveau territorial avec l'AESVT-MAROC et l'OPEMH et au niveau international avec World Resources Institute (WRI).

La 1^{ère} rencontre nationale de lancement de ce projet, se tiendra le Mercredi 17 Janvier 2018 de 14h30 à 18h à l'hôtel TERMINUS à Rabat.

La rencontre aura aussi pour objectif le partage de notre analyse sur la **situation actuelle** du droit d'accès à l'information environnementale et la gouvernance environnementale, la **présentation et discussion des résultats** de l'étude menée sur le sujet au Maroc du 23 mars au 1^{er} avril 2016 et la présentation des **plans d'action** des organisations de la société civile environnementale impliquées dans ce projet,

L'objectif de l'AMCDD est d'élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités de la société civile et différents acteurs impliqués, d'instaurer un dialogue citoyen et de soutenir les efforts du Maroc pour la ratification de la convention internationale d'Aarhus, sur l'accès à l'information environnementale et contribuer fortement à la mise en oeuvre des dispositions de la loi 31/13, qui doit constituer une étape majeure dans le processus de protection des ressources et des écosystèmes naturels, en renforçant les outils de la démocratie participative.

Bureau national de l'AMCDD

